

**N°DELB-20250002**

Date de la convocation : 13 mars 2025

Publication sur le site internet le : 20 mars 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 39

Présents : 23    Votants : 31    Absents : 8

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE MERCREDI DIX NEUF MARS, A DIX-HUIT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI AU 103 ALLEE DES VERGERS A BARENTIN, SOUS LA PRESIDENCE DE M. BOUILLON, Président.**

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

BARENTIN	BOUILLON Christophe, Maire, ALLARD Thierry, BALZAC Nadège, BOULARD Véronique, LEMERCIER Rodolphe
PAVILLY	TIERCE François, Maire, AMIOT Alain, CRESSON Séverine, DEMARES Michèle, LARGILLET Agnès, LEFAUX Eddy, LEMONNIER Christelle, MULET Mercedes, TOCQUEVILLE Raynald
VILLERS ECALLES	EMO Jean-Christophe, Maire, MOUTON Janine, PREVOST Francis
EMANVILLE	BELLET Grégory, Maire
GOUPILLIERES	DODELIN François, Maire
BLACQUEVILLE	BULARD Sylvain, Maire
BOUVILLE	LINDENMANN Anne
LIMESY	CHEMIN Jean-François, Maire
STE-AUSTREBERTHE	GRESSENT Daniel, Maire

**ETAIENT ABSENT(E)S ou EXCUSE(E)S :**

M. AMANIEU qui a donné pouvoir à Mme BOULARD, Mme BEASSE, Mme CATTEAU, M. COTTON qui a donné pouvoir à M. ALLARD, M. DESILLE, M. DETALMINIL qui a donné pouvoir à M. BULARD, M. KEHR qui a donné pouvoir à M. LEMERCIER, Mme LAPORTERIE, Mme LE BOUETTE qui a donné pouvoir à M. BOUILLON, M. LEJEUNE, Mme LEMAIRE-DELACROIX qui a donné pouvoir à Mme LAPORTERIE, Mme OUARRAOU qui a donné pouvoir à Mme BALZAC, Mme SOWYK, M. LERMECHAIN qui a donné pouvoir à Mme LINDENMANN, Mme CARCA-BOUCHER qui a donné pouvoir à M. CHEMIN, M. DA SILVA

**Secrétaire de séance** : Madame CRESSON

**02 – Direction Générale des Services – Compte-rendu de délégation de signature en vertu de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Dans le cadre de la délégation de signature qui lui a été accordée, Monsieur le Président rend compte des décisions prises.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en son article L5211-10 ;

Vu la délibération n°02/2020 du 10 juillet 2020 relatif aux délégations de pouvoir du Conseil communautaire au Président ;

**Considérant qu'en matière de Finances :**

- Il a été décidé d'effectuer un virement de crédits sur le budget principal (40100) 2025 concernant l'évolution du projet d'aire de camping-car sur le territoire.
- Il a été attribué à Mme Hélène BOTTE, propriétaire du gîte « La maison d'Alice » situé 92 route des fleurs à Sainte-Austreberthe une subvention d'un montant maximal de 11 000 € représentant jusqu'à 30% d'une dépense subventionnable de 37 960€ TTC liée à la modernisation de la toiture, de la salle

de sport, et de l'amélioration de la performance énergétique des habitations, dans le cadre de l'appel à projet « Hébergement touristique ».

- Il a été attribué à M. et Mme Savoye, propriétaire du corps de ferme située au 142 sente des marronniers à Sainte-Austreberthe, une subvention d'un montant de 4 000 € sur une dépense subventionnable de 251 294€ TTC pour la rénovation complète visant à transformer cette habitation en gîte d'une capacité de 10 à 12 personnes, dans le cadre de l'appel à projet « Hébergement touristique ».
- Il a été attribué à l'entreprise VCM dirigée par Mme Valérie SCWACH une subvention d'un montant maximal de 8 131 € représentant 50% d'une dépense subventionnable de 16 262€ HT pour la réalisation des vitrines et aménagements intérieurs du commerce d'épicerie italienne « FOCA E GUSTO » créé au 21 rue Jean Maillard à Pavilly, dans la cadre de l'aide aux commerçants « Impulsion boutique ».

#### Considérant qu'en matière de Commande publique :

- Il a été signé un marché public n°MEP2402 relatif à la réalisation d'un plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux.  
Le titulaire du marché public est la société ALTEREO.  
Le montant du marché public s'élève à 26.805,60 euros toutes taxes comprises.
- Il a été signé un marché public n°MAC2401 relatif à la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement Pavilly/Sainte-Austreberthe.  
Le titulaire du marché public est la société IC-EAU ENVIRONNEMENT.  
Le montant du marché public s'élève à 48.000 euros toutes taxes comprises.
- Il a été signé un marché public n°MOM2401 relatif à l'acquisition de points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires.  
Le titulaire du marché public est la société AXIBIO.  
L'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande comporte uniquement des prestations non programmables conclues à prix unitaire.  
Le montant maximum du marché public s'élève à 200.000 euros hors taxes, dépenses d'investissement et de fonctionnement comprises.  
Le marché public est conclu sans montant minimum jusqu'au 18 décembre 2025.

#### Considérant qu'en matière de gestion de domaine privé :

- Il a été signé une convention relative aux modalités d'occupation du site de Villers-Écalles qui regroupe à la fois la déchèterie, que la Communauté de communes Caux-Austreberthe exploite en régie, et l'un des quais de transfert du Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets Arrondissement de Rouen (SMÉDAR)
- Il a été signé une convention d'occupation à titre gracieux relative à la mise à disposition d'une pièce d'archives vacante d'une surface de 55 m<sup>2</sup> au sein du local technique du SMBVAS situé Route de Duclair à VILLERS-ECALLES.

#### Considérant qu'en matière de gestion de domaine public :

- Il a été signé une convention, pour une durée de quatre ans, concernant la mise à disposition et d'exploitation de distributeurs automatiques de boissons et de denrées au Complexe aquatique.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité décide de prendre acte du présent compte-rendu des attributions exercées pour délégation au Conseil communautaire.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdit.  
Pour extrait certifié conforme.

**Le Président**  
**Christophe BOUILLON**



Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le



Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et l'informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat.

ID : 076-247600646-20250319-DELB20250002-DE